

BATIMENTS, SALLES DE REUNION ET EQUIPEMENTS

LES TARIFS S'ENTENDENT PAR VACATION :

MATIN	08h00 - 12h00
APRES MIDI	12h00 - 18h00
SOIREE	18h00 - 24h00

Pour des raisons de service, les salles de réunion municipales ne pourront pas être louées aux particuliers et organismes entre le 24 décembre et le 2 janvier ainsi qu'entre le 13 juillet et le 15 août de chaque année

Maison des Sociétés		Tarif
Bureaux (11, 12, 21, 22)	Organismes extérieurs (syndics y compris) associations extérieures ou à but lucratif, Sections et antennes départementales, nationales et extérieures - partis politiques et syndicats extérieurs	20,00 €
	Associations locales à but non lucratif Syndicats et unions fédérales des syndicats locaux Partis politiques locaux	Gratuit
Salle n° 5	Organismes extérieurs (syndics y compris) Associations extérieures ou à but lucratif	56,00 €
	Associations locales à but non lucratif Syndicats et unions fédérales des syndicats locaux Partis politiques locaux	Gratuit
Maison de Létrac		Tarif
Réservation du lundi au vendredi inclus	Particuliers ambarrois Organismes extérieurs (syndics y compris) Associations extérieures ou à but lucratif	56,00 €
	Associations locales à but non lucratif Syndicats et unions fédérales des syndicats locaux Partis politiques locaux	Gratuit
Réservation le samedi matin	Organismes extérieurs (syndics y compris) Associations extérieures ou à but lucratif Sections et antennes départementales, nationales et extérieures des partis politiques et syndicats	56,00 €
	Associations locales à but non lucratif	Gratuit
Réservation le samedi de 12h à 24h (forfait)	Particuliers ambarrois, organismes extérieurs (syndics y compris), associations extérieures ou à but lucratif	120,00 €
	Associations locales à but non lucratif	Gratuit

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20260624-00232026_41_D27-DE
Date de télétransmission : 24/06/2026
Date de réception préfecture : 24/06/2026

Réservation le dimanche de 8h à 18h (forfait)	Particuliers ambarrois, organismes extérieurs (syndics y compris), associations extérieures ou à but lucratif	120,00 €
	Associations locales à but non lucratif	Gratuit
Réservation samedi 12h jusqu'au dimanche 18h (forfait)	Particuliers ambarrois ou organismes extérieurs (syndics y compris), associations extérieures ou à but lucratif	200,00 €
	Associations locales à but non lucratif	Gratuit
MJC		Tarif
Salle de réunion du lundi au vendredi inclus	Organismes extérieurs (syndics y compris) Associations extérieures ou à but lucratif	56,00 €
	Associations locales à but non lucratif	Gratuit
Salle de rencontre (château des Echelles)		Tarif
Salle de réunion	Organismes extérieurs (syndics y compris) Associations extérieures ou à but lucratif Sections et antennes départementales, nationales et extérieures des partis politiques et syndicats	56,00 €
	Associations locales à but non lucratif	Gratuit
Location d'un vidéo projecteur dans le cadre d'une réservation d'une salle de réunion		Tarif
Journée du lundi au vendredi	Organismes extérieurs (syndics y compris) associations extérieures ou à but lucratif Sections et antennes départementales, nationales et extérieures des partis politiques et syndicats Syndicats et unions fédérales des syndicats locaux Partis politiques locaux	15,00 €
	Associations locales à but non lucratif	Gratuit
	Pénalité de retard en cas de non restitution à la date convenue : applicable à l'ensemble des utilisateurs	50,00€ par jour de retard
Semaine du lundi au vendredi	Organismes extérieurs (syndics y compris) associations extérieures ou à but lucratif Sections et antennes départementales, nationales et extérieures des partis politiques et syndicats Syndicats et unions fédérales des syndicats locaux Partis politiques locaux	50,00 €
	Associations locales à but non lucratif	Gratuit
	Pénalité de retard en cas de non restitution à la date convenue	50,00€ par jour de retard

Samedi / Dimanche	Organismes extérieurs (syndics y compris) associations extérieures ou à but lucratif Sections et antennes départementales, nationales et extérieures des partis politiques et syndicats Syndicats et unions fédérales des syndicats locaux Partis politiques locaux	50,00 €
	Associations locales à but non lucratif	Gratuit
	Pénalité de retard en cas de non restitution à la date convenue	50,00€ par jour de retard
Forfait ménage en cas de manquement pour toutes les salles de réunion		Tarif
Forfait Ménage en cas de manquement par les locataires		55,00 €
Mise à disposition dans le cadre de la campagne électorale municipale		Tarif
Maison des sociétés salle n°5 Maison des sociétés bureaux Létrac Ex Ecole des Allymes Salle de la rencontre Salle de restauration Jean-Jaurès Salle de restauration HAISSOR		Gratuit

SALLE DE SPECTACLE "L'ESPACE 1500"

Salles pour une vacation	Tarif 1 Associations d'Ambérieu en Bugey et institutions		Tarif 2 Associations extérieures, autres collectivités		Tarif 3 Locations commerciales et politiques	
MOZZANINO						
Salle + scène + loges + bar	367,50 €		525,00 €		735,00 €	
L'heure au-delà de la vacation (Toute heure commencée est due)	Journée 115,00 €	Après minuit 165,00€	Journée 165,00 €	Après minuit 230,00 €	Journée 220,00	Après minuit 330,00 €
Gradins (prix fixe)	210,00 €		315,00 €		420,00 €	
Cuisine du bas (prix fixe)	Gratuit		Gratuit		Gratuit	
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 2 techniciens)	800,00 €		1 200,00 €		1 400,00 €	
DUMESNIL - ULMANN - BIGOT						
Salle	63,00 €		94,50 €		126,00 €	
L'heure au-delà de la vacation (Toute heure commencée est due)	Journée 26,00 €	Après minuit 38,50€	Journée 38,50 €	Après minuit 49,00 €	Journée 49,00	Après minuit 61,50 €
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 1 technicien)	400,00 €		600,00 €		700,00 €	
BIGOT + CUISINE						
Salle + cuisine	94,50 €		136,50 €		189,00 €	
L'heure au-delà de la vacation (Toute heure commencée est due)	Journée 31,50 €	Après minuit 42,00 €	Journée 42,00 €	Après minuit 51,50 €	Journée 63,00	Après minuit 73,50 €
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 1 technicien)	400,00 €		600,00 €		700,00 €	
GALERIE MALRAUX (BAR)						
Salle	94,50 €		136,50 €		189,00 €	
L'heure au-delà de la vacation (Toute heure commencée est due)	Journée 31,50 €	Après minuit 42,00 €	Journée 42,00 €	Après minuit 51,50 €	Journée 63,00	Après minuit 73,50 €
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 1 technicien)	400,00 €		600,00 €		700,00 €	

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20260624-06232026_41_D27-DE
Date de télétransmission : 24/06/2026
Date de réception préfecture : 24/06/2026

Tarifications forfaitaires applicables à l'Espace 1500

Type	SALLE MOZZANINO	AUTRES SALLES	MANIFESTATIONS EXTERIEURS
Pénalité pour dépassement d'horaire imprévu le jour de la manifestation	Application du tarif après minuit en vigueur pour l'heure au-delà de la vacation	Application du tarif après minuit en vigueur pour l'heure au-delà de la vacation	
Ménage (tarif forfaitaire)	facturation selon tarif du prestataire en vigueur le jour de la manifestation	facturation selon tarif du prestataire en vigueur le jour de la manifestation	
Mise en place salle (installation et démontage parterre, chaises et tables) selon plan d'implantation de l'évènement	500,00 €	250,00 €	
Technicien supplémentaire son et lumière	50 € par heure et par technicien		
Heures supplémentaires forfait son et lumière par technicien et au-delà des 10 h de travail	90 € par heure et par technicien		
Service de représentation incendie + Agent de Sécurité (ADS)	facturation selon tarif du prestataire en vigueur le jour de la manifestation		
Agent de Sécurité (ADS)			facturation selon tarif du prestataire en vigueur le jour de la manifestation
Remplacement matériel cassé	Facturation selon tarif public du fournisseur		Facturation selon tarif public du fournisseur
Forfait pénalité annulation tardive	50% du montant de la location		
Immobilisation de salle	50% du prix de la vacation		

TARIFICATION ESPACE 1500 POUR LES MANIFESTATIONS DE TYPE T (Salons, foires, expositions)

Selon les vacations : 8h00 - 13h00 / 14h00 - 19h00 / 20h00 - 24h00

Evènement classé type T se déroulant sur minimum 2 jours (montage et démontage inclus), les jours de gratuité accordés n'entrent pas en compte dans le calcul du coefficient.

Application du tarif journalier équivalent à 2 vacations et une immobilisation de salle pondéré par un coefficient variable en fonction du nombre de jours

Nombre de jours & Coefficient :

2	1,8
3	2,6
4	3,3
5	4

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20260624-06232026_41_D27-DE
Date de télétransmission : 24/06/2026
Date de réception préfecture : 24/06/2026